

15847/17

(OR. en)

PRESSE 76
PR CO 76

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3590^e session du Conseil

Transports, télécommunications et énergie

Questions relatives à l'énergie

Bruxelles, le 18 décembre 2017

Présidente **Kadri Simson**
Ministre de l'économie et des infrastructures
de la République d'Estonie

P R E S S E

Rue de la Loi 175 B – 1048 BRUXELLES Tél. +32 (0)2 281 6319 Fax +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/press>

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

ÉNERGIE.....	5
Train de mesures sur l'énergie propre	5
Divers	6
– Relations extérieures dans le domaine de l'énergie	6
– Programme de travail (janvier-juin 2018)	6

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

– Lignes directrices relatives aux sanctions.....	7
– EUAM Ukraine	7
– Relations UE-Cuba.....	8
– Non-prolifération des armes de destruction massive	8

POLITIQUE COMMERCIALE

– Relations de l'UE avec la Géorgie	8
– Relations de l'UE avec la République de Moldavie.....	8

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

–	Renouvellement du mandat de la présidente du CRU	9
–	Dérogation en matière de TVA - Lettonie - PME	9
–	Taux d'accise - nord de la Suède - électricité	9
–	Statistiques.....	9
–	Fonds européens d'investissement à long terme - prolongation du délai concernant un acte délégué	10

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

–	Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.....	10
–	Conclusions du Conseil sur la gestion d'identité	11
–	Agence des droits fondamentaux de l'UE - Serbie, Albanie	11

MARCHÉ INTÉRIEUR

–	Substances chimiques (REACH) - substances CMR.....	11
---	--	----

AGRICULTURE

–	UE-Sao Tomé-et-Principe: Décision du Conseil dénonçant l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche.....	12
–	Conclusions du Conseil sur le soutien de l'UE en faveur des jeunes agriculteurs	12

TRANSPORTS

–	Ballons.....	12
–	Pistes.....	13

ENVIRONNEMENT

–	Éco-innovation	13
–	Programme LIFE - augmentation du pourcentage des ressources budgétaires.....	13
–	Commission baleinière internationale - position de l'UE	14
–	Global Green Growth Institute - ouverture des négociations d'adhésion de l'UE.....	14

RECHERCHE

- Partenariat euro-méditerranéen pour des projets dans le domaine alimentaire et de l'eau: initiative "PRIMA" - Algérie, Égypte et Jordanie 15

UNION DOUANIÈRE

- Droits de douane et contingents applicables à certains produits agricoles et industriels 15

POLITIQUE SOCIALE

- Statistiques..... 16

TRANSPARENCE

- Accès du public aux documents 16

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

ÉNERGIE

Train de mesures sur l'énergie propre

Le Conseil a arrêté ses positions de négociation en ce qui concerne quatre des dossiers législatifs s'inscrivant dans le cadre du train de mesure sur l'énergie propre, à savoir:

- [le règlement sur la gouvernance de l'union de l'énergie;](#)
- [la directive relative à la promotion de l'énergie produite à partir de sources renouvelables;](#)
- [la directive concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité;](#)
- [le règlement sur le marché intérieur de l'électricité.](#)

Les négociations avec le Parlement européen vont maintenant pouvoir commencer afin de parvenir à un accord en première lecture sur chacun des dossiers.

Ces textes législatifs permettront à l'UE de mettre en œuvre la stratégie pour l'union de l'énergie et d'atteindre les objectifs de l'Union européenne en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030. Il convient de considérer les orientations générales de ce jour comme représentant une étape importante sur la voie de la réalisation de cet objectif commun.

Le train de mesure sur l'énergie propre contient huit dossiers législatifs au total. Les quatre autres points portent sur l'efficacité énergétique, la performance énergétique des bâtiments, la préparation aux risques dans le secteur de l'électricité et l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des régulateurs de l'énergie (ACER).

Le Conseil a déjà arrêté sa position sur les trois premiers points. Les travaux sur le règlement relatif à l'ACER sont en cours.

Divers

– Relations extérieures dans le domaine de l'énergie

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission en ce qui concerne les principales évolutions et événements récents et à venir en matière de relations extérieures dans le domaine de l'énergie. Les thèmes abordés ont été le Japon, l'Iran, le Partenariat oriental, la Charte européenne de l'énergie, la Communauté de l'énergie et l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

[Note d'information](#)

– Programme de travail (janvier-juin 2018)

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation bulgare sur le programme de travail de la future présidence.

[Note d'information](#)

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Lignes directrices relatives aux sanctions

Le Conseil a adopté des lignes directrices actualisées relatives aux sanctions. Ces lignes directrices actualisées remplacent les précédentes lignes directrices adoptées en juin 2012.

[Sanctions: comment et quand l'UE adopte des mesures restrictives](#)

EUAM Ukraine

Le Conseil a décidé d'établir une présence régionale à Odessa de la mission de conseil de l'Union européenne sur la réforme du secteur de la sécurité civile en Ukraine (EUAM Ukraine) et a alloué près de 1,26 million d'euros à cet effet.

La mission de conseil de l'Union européenne sur la réforme du secteur de la sécurité civile en Ukraine, EUAM Ukraine, intervient depuis décembre 2014, avec pour mandat d'aider les agences de l'État ukrainien à procéder à la réforme du secteur de la sécurité. Cette mission constitue un des éléments fondamentaux du soutien accru que l'UE a apporté aux autorités ukrainiennes au cours des dernières années.

L'EUAM vise à renforcer et à soutenir la réforme des agences de l'État telles que la police, d'autres services répressifs et le secteur judiciaire, en particulier le ministère public. La mission fournit des conseils stratégiques aux autorités ukrainiennes et s'appuie sur des activités opérationnelles, notamment de formation, afin de mettre en place des services de sécurité viables, efficaces et comptables de leurs actes qui renforcent l'État de droit. Ce processus vise en dernier ressort à restaurer la confiance de la population ukrainienne dans ses services de sécurité civils, qui font l'objet d'allégations de corruption et de négligence professionnelle.

L'EUAM est une mission civile non armée et sans compétences d'exécution dont le quartier général est situé à Kiev, qui dispose d'antennes régionales à Lviv et à Kharkiv mais aussi, désormais, à Odessa.

[EUAM Ukraine](#)

Relations UE-Cuba

Le Conseil a adopté la position de l'UE relative au règlement intérieur du conseil conjoint et à celui du comité mixte en ce qui concerne le conseil conjoint UE-Cuba. Le règlement intérieur devrait être formellement adopté lors de la première session du conseil conjoint UE-Cuba.

Relations UE-Cuba (fiche d'information)

Non-prolifération des armes de destruction massive

Le Conseil a adopté une décision visant à soutenir le Code de conduite de La Haye et la non-prolifération des missiles balistiques dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive. Le Conseil a alloué un budget de près de 1,88 million d'euros sur un an en soutien aux activités visant à promouvoir le Code de conduite de La Haye et la non-prolifération des missiles balistiques.

POLITIQUE COMMERCIALE

Relations de l'UE avec la Géorgie

Le Conseil a marqué son accord pour remplacer le protocole de l'accord d'association UE-Géorgie concernant la définition de la notion de "produits originaires" et les méthodes de coopération administrative. Le nouveau protocole fait référence à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes. Il devrait être formellement adopté lors d'une prochaine réunion du sous-comité douanier institué par l'accord d'association.

[Accord d'association UE-Géorgie](#)

Relations de l'UE avec la République de Moldavie

Le Conseil a décidé de rendre un avis favorable sur la feuille de route globale relative aux marchés publics présentée par la République de Moldavie, en vue de faire de ce document la référence en matière de mise en œuvre de l'accord d'association dans le domaine des marchés publics. L'avis devrait être formellement adopté lors d'une prochaine réunion du comité d'association dans sa configuration "Commerce".

[Accord d'association UE-Moldavie](#)

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Renouvellement du mandat de la présidente du CRU

Le Conseil a renouvelé le mandat de M^{me} Elke König à la présidence du Conseil de résolution unique de l'UE.

À l'issue d'une période de trois ans au cours de laquelle elle a été la première personne à occuper le poste de président du Conseil de résolution, M^{me} König est reconduite dans ses fonctions pour une durée de cinq ans à compter du 23 décembre 2017.

Ce conseil composé de six membres supervise la résolution des banques non viables. Il a été mis en place en 2014, dans le cadre du mécanisme de résolution unique qui constitue un élément essentiel de l'union bancaire de l'UE.

Dérogation en matière de TVA - Lettonie - PME

Le Conseil a adopté une décision autorisant la Lettonie à continuer d'octroyer une franchise de TVA aux petites entreprises jusqu'à la fin de 2020 ([15492/17](#) + [15364/17](#)).

Cette mesure s'applique aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 40 000 euros. La décision du Conseil déroge à la directive 2006/112/CE.

Taux d'accise - nord de la Suède - électricité

Le Conseil a adopté une décision autorisant la Suède à continuer d'appliquer un taux d'accise réduit sur l'électricité consommée par les ménages et les fournisseurs de services dans certaines parties du nord du pays ([15494/17](#) + [15365/17](#)).

Statistiques

Le Conseil a adopté plusieurs décisions portant nomination d'Enrico Giovannini en tant que président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique et de Bart De Moor, Jaume Garcia et Algirdas Semeta en tant que membres de ce conseil ([13115/17](#), [13081/17](#), [13114/17](#) + [13079/17](#)).

Ils prendront tous les quatre leurs fonctions le 1^{er} février 2018 pour une durée de trois ans.

Fonds européens d'investissement à long terme - prolongation du délai concernant un acte délégué

Le Conseil a décidé de prolonger d'un mois le délai imparti pour exprimer des objections à un règlement de la Commission complétant le règlement (UE) 2015/760 sur les fonds européens d'investissement à long terme (ELTIF) par des normes techniques de réglementation sur: les instruments financiers dérivés servant uniquement à des fins de couverture; la durée de vie suffisante des ELTIF; les critères à employer pour évaluer le marché des acheteurs potentiels; la valorisation des actifs à céder; et les types de facilités mises à la disposition des investisseurs de détail et leurs caractéristiques.

La nouvelle date limite est le 4 février 2018 ([15522/17](#) + [15413/17](#)).

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

Le Conseil a adopté une décision autorisant le Luxembourg et la Roumanie à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de la Géorgie et de l'Afrique du Sud à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants ([13581/17](#)).

Le Conseil a adopté une décision autorisant la Croatie, les Pays-Bas, le Portugal et la Roumanie à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de Saint-Marin à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants ([13585/17](#)).

Le Conseil a adopté une décision autorisant la Roumanie à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion du Chili, de l'Islande et des Bahamas à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants ([13586/17](#)).

Le Conseil a adopté une décision autorisant l'Autriche et la Roumanie à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de Panama, de l'Uruguay, de la Colombie et de l'El Salvador à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants ([13587/17](#)).

Conclusions du Conseil sur la gestion d'identité

Le Conseil a adopté des conclusions sur la gestion d'identité. Il y invite instamment les États membres à donner un suivi approprié à la mise en œuvre des mesures énumérées dans le plan d'action de la Commission visant à renforcer la réponse de l'UE aux fraudes liées aux documents de voyage, notamment en ce qui concerne l'enregistrement de l'identité et l'émission de documents en vue de lutter contre le phénomène de fraude à l'identité, de renforcer la sécurité intérieure, ainsi que la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée ([15216/17](#)).

Agence des droits fondamentaux de l'UE - Serbie, Albanie

Le Conseil a adopté une décision sur la position à prendre au nom de l'UE au sein du conseil de stabilisation et d'association UE-Serbie en ce qui concerne la participation de la Serbie en tant qu'observateur aux travaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE ([9876/16](#)).

Le Conseil a adopté une décision sur la position à prendre au nom de l'UE au sein du conseil de stabilisation et d'association UE-Albanie en ce qui concerne la participation de l'Albanie en tant qu'observateur aux travaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE ([9877/16](#)).

MARCHÉ INTÉRIEUR

Substances chimiques (REACH) - substances CMR

Le Conseil ne s'est pas opposé à l'adoption par la Commission d'un règlement modifiant le système REACH en ce qui concerne les substances qui sont classées comme carcinogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR).

Le nouveau règlement de la Commission modifiera l'annexe XVII (restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux) du [règlement REACH](#) (règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances) ([13395/17](#) + [ADD1](#)).

Le projet de règlement de la Commission est soumis à la procédure de réglementation avec contrôle. Cela signifie que, le Conseil ayant donné son accord, la Commission peut l'adopter, à moins que le Parlement européen ne s'y oppose.

AGRICULTURE

UE-Sao Tomé-et-Principe: Décision du Conseil dénonçant l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche

Le Conseil a adopté une décision sur l'ouverture des négociations au nom de l'Union européenne en vue du renouvellement du protocole à l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'UE et la République de Sao Tomé-et-Principe, ainsi que les directives de négociation y relatives.

Conclusions du Conseil sur le soutien de l'UE en faveur des jeunes agriculteurs

Le Conseil a adopté des conclusions sur le rapport spécial n° 10/2017 de la Cour des comptes européenne intitulé: "[Le soutien de l'UE en faveur des jeunes agriculteurs devrait être mieux ciblé pour favoriser un renouvellement efficace des générations](#)" (15499/17). Il y reconnaît qu'assurer le renouvellement des générations dans le secteur agricole demeure un défi et invite la Commission à prendre en compte les conséquences spécifiques pour les jeunes agriculteurs lorsqu'elle élabore de nouvelles initiatives législatives pour la PAC de l'après-2020 en vue de stimuler le renouvellement des générations dans le secteur agricole.

TRANSPORTS

Ballons

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption par la Commission de deux règlements concernant les ballons.

Le premier règlement de la Commission modifie le règlement (UE) n° 965/2012 en ce qui concerne la suppression des exigences d'exploitation aérienne applicables aux ballons ([13744/17](#) + [ADD 1](#)).

Le second établit des règles détaillées concernant l'exploitation de ballons conformément au règlement (CE) n° 216/2008 ([13811/17](#) + [ADD 1](#)).

Ces règlements de la Commission sont soumis à la procédure de réglementation avec contrôle. Cela signifie que, le Conseil ayant donné son accord, la Commission peut adopter les règlements, à moins que le Parlement européen ne s'y oppose.

Pistes

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption, par la Commission, d'un règlement modifiant le règlement (UE) n° 139/2014 en ce qui concerne la classification des pistes ([13746/17](#) + [ADD 1](#)).

Le règlement de la Commission est soumis à la procédure de réglementation avec contrôle. Cela signifie que, le Conseil ayant donné son accord, la Commission peut adopter le règlement, à moins que le Parlement européen ne s'y oppose.

ENVIRONNEMENT

Éco-innovation

Le 18 décembre 2017, le Conseil a adopté des conclusions sur l'éco-innovation qui permettront de réaliser la transition essentielle vers une économie circulaire.

L'éco-innovation figurait parmi les priorités de la présidence estonienne au cours de ce semestre. Les discussions qui ont eu lieu sur ce sujet lors de la réunion informelle des ministres de l'environnement en juillet 2017 à Tallinn ont constitué une source d'inspiration importante pour ces conclusions.

Pour plus de détails, [cliquez ici pour lire les conclusions](#).

Programme LIFE - augmentation du pourcentage des ressources budgétaires

Le Conseil a décidé de ne pas exprimer d'objection à l'égard d'un règlement de la Commission relatif à l'augmentation du pourcentage des ressources budgétaires allouées aux projets favorisant la conservation de la nature et de la biodiversité dans le cadre du programme pour l'environnement et l'action pour le climat ([LIFE programme](#)) ([14509/17](#)).

La Commission, étant donné les conclusions du "bilan de qualité des directives sur la nature", a décidé d'augmenter le pourcentage (actuellement de 55 %) des ressources budgétaires allouées aux projets qui sont financés par des subventions à l'action dans le cadre du sous-programme "Environnement" et qui relèvent du domaine prioritaire "Nature et biodiversité".

Le pourcentage alloué à cette fin sera désormais d'au moins 60,5 %.

Le règlement de la Commission est un acte délégué conformément à l'article 290 du traité sur le fonctionnement de l'UE. Il peut désormais entrer en vigueur, sauf objection du Parlement européen.

Commission baleinière internationale - position de l'UE

Le Conseil a adopté une décision établissant la position à prendre, au nom de l'Union, lors de futures réunions de la Commission baleinière internationale (CBI).

La CBI est l'organe directeur de la convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine (CIRCB) qui vise à assurer la conservation et la gestion durable des baleines au niveau mondial. Vingt-cinq États membres de l'Union sont actuellement parties contractantes à la CIRCB, tandis que l'Union européenne ne l'est pas.

La CBI se réunit tous les deux ans et prend des décisions importantes sur des mesures de réglementation de la chasse à la baleine et de conservation des stocks de baleines, qui peuvent compromettre la réalisation des objectifs des politiques et de la législation de l'UE concernant les cétacés.

Global Green Growth Institute - ouverture des négociations d'adhésion de l'UE

Le Conseil a adopté une décision autorisant l'ouverture de négociations avec le Global Green Growth Institute en vue d'un accord sur un arrangement concernant l'adhésion de l'Union européenne.

Le Global Green Growth Institute (GGGI) est une organisation internationale et intergouvernementale fondée sur un traité, qui encourage et promeut une croissance économique forte, inclusive et durable dans les pays en développement et les économies émergentes.

Une adhésion de l'UE favoriserait le partage des connaissances et bonnes pratiques du GGGI entre tous les États membres de l'UE et contribuerait aux efforts de l'UE pour diffuser des messages politiques et diplomatiques concernant la lutte contre le changement climatique aussi largement que possible auprès de ses partenaires internationaux.

RECHERCHE

Partenariat euro-méditerranéen pour des projets dans le domaine alimentaire et de l'eau: initiative "PRIMA" - Algérie, Égypte et Jordanie

Le Conseil a autorisé la conclusion avec l'Algérie ([11964/17](#)), l'Égypte ([11965/17](#)) et la Jordanie ([11966/17](#)) d'accords fixant les conditions et modalités de leur participation au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne ([PRIMA](#)).

PRIMA vise à promouvoir les capacités de recherche et d'innovation et à développer des connaissances et des solutions innovantes communes destinées à améliorer l'efficacité, la sécurité, la sûreté et la durabilité des systèmes agroalimentaires ainsi que de l'approvisionnement en eau et de la gestion de l'eau dans la zone méditerranéenne.

Le 30 mai 2017, le Conseil a autorisé l'ouverture de négociations avec l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban et le Maroc en vue de la conclusion d'accords fixant les conditions et modalités de leur participation au programme PRIMA ([9111/17](#)).

Le programme PRIMA exige que des accords internationaux soient conclus entre l'UE et les pays tiers qui ne sont pas associés à "Horizon 2020", le programme-cadre de l'UE pour la recherche, afin de permettre leur participation à PRIMA.

PRIMA sera mis en œuvre dès 2018 et s'étendra sur une période de dix ans.

UNION DOUANIÈRE

Droits de douane et contingents applicables à certains produits agricoles et industriels

Le Conseil a adopté un règlement modifiant le règlement (UE) n° 1388/2013 portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits agricoles et industriels ([15430/17](#)).

Ce règlement a pour objectif d'assurer un approvisionnement suffisant et continu de produits qui ne sont pas produits en quantité suffisante dans l'UE et de faire en sorte que ces produits puissent être importés à des taux de droit réduits ou nuls par rapport au tarif douanier commun pour des volumes appropriés, sans perturber les marchés concernés.

POLITIQUE SOCIALE

Statistiques

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption du règlement (UE) .../... de la Commission du XXX mettant en œuvre le règlement (CE) n° 1177/2003 relatif aux statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie ([12839/17](#) + [ADD 1](#)).

TRANSPARENCE

Accès du public aux documents

Le 18 décembre 2017, le Conseil a approuvé la réponse à la demande confirmative n° 28/c/01/17 ([14563/17](#)).
